

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 16/04/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250415-141689-DE-1-1

Date de mise en ligne : 17/04/2025

certifié exact,

**Séance du mardi 15 avril
2025
D-2025/115**

Aujourd'hui 15 avril 2025, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h21 à 17h40

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16H30, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 17H00, Monsieur Nicolas PEREIRA jusqu'à 17H03, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H21, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H45

Excusés :

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Dénomination de voies, espaces publics et bâtiments municipaux. Autorisation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article L.2121-30 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal de délibérer des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Ces décisions sont rendues exécutoires de plein droit dès leur transmission à la Préfecture et leur publication.

Au cas particulier des voies et sentes privées non ouvertes à la circulation, la commune n'est pas habilitée à imposer un nom. Les dénominations sont donc établies par les aménageurs ou l'ensemble des propriétaires, lesquels peuvent néanmoins solliciter l'avis du Maire de la Commune concernée, qui ne peut s'y opposer qu'en cas d'atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le conseil Municipal est également compétent pour se prononcer sur la dénomination des bâtiments municipaux en vertu des dispositions de l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Les dénominations doivent présenter un intérêt public local et le respect des principes de neutralité du service public et de poursuite de l'intérêt général.

Par ailleurs, afin de répondre aux ambitions de la mandature, les dénominations doivent répondre en tout ou partie des enjeux suivants :

- Participer à l'objectif de féminisation de la toponymie ;
- Participer à l'objectif de diversité ;
- Être en lien avec les mémoires (les victimes de l'esclavage ou les personnes ayant participé de la lutte contre ce crime contre l'humanité, la déportation, la Shoah, la Résistance) ;
- Être en lien avec l'histoire récente ou ancienne du territoire ;
- Être en lien avec les choix précédemment faits sur un quartier ;
- Être en lien avec les projets d'aménagement en cours et à venir en souhaitant donner une identité à un nouveau quartier ;
- Prendre en considération la visibilité du site à dénommer.

Les membres de la Commission communale consultative pour la dénomination des rues, des espaces publics et des bâtiments municipaux dite « Commission viographie » se sont réunis en séance **le 24 mars 2025** et ont examiné de nouvelles dénominations de voies et de bâtiments municipaux conformément à leurs attributions et aux enjeux sus-rappelés.

Les travaux de cette commission ont été présentés à Monsieur le Maire, en vue de les soumettre pour décision à l'assemblée délibérante

Considérant l'intérêt communal que présente ces travaux, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les propositions suivantes :

QUARTIER 1 - BORDEAUX MARITIME

- **Résidence autonomie SUZANNE LACORE**

Après consultation des résidents, il est proposé de dénommer la résidence autonomie située 4 cours du Québec, **résidence autonomie Suzanne Lacore**. La commission viographie a validé ce choix à l'unanimité.

Suzanne Lacore (1875-1975), institutrice en Dordogne, puis directrice d'école, s'engage à la SFIO dès 1906 et est, cette année-là, la seule femme inscrite dans la section de Dordogne. Elle devient sous-secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance en 1936 dans le premier gouvernement du Front Populaire. Elle est notamment l'autrice d'une réforme de l'assistance publique.

QUARTIER 5 – NANSOUTY SAINT GENES

- **Salle ADRIENNE BOLLAND**

Il est proposé de renommer la salle associative du Sablonat, située 40 rue du Sablonat. La maire de quartier, Camille Choplin propose, pour rester dans la thématique "aviation" de ce secteur (rue Jean Mermoz, square de la Croix du Sud - nom de l'avion de Jean Mermoz, espace Le petit prince) **Adrienne Bolland** (1895-1975).

Aviatrice émérite, féministe et résistante, Adrienne Bolland fut en 1921 la première femme pilote

à obtenir son brevet de pilote, à réussir la traversée de la Manche depuis la France, puis de la cordillère des Andes ce qui lui valut le surnom de « déesse des Andes ». Elle s'engagea dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, auprès des Républicains espagnols puis en France au sein du réseau de renseignements CND Castille du Loiret. Elle fit sien de nombreux combats tout au long de sa vie, notamment celui du vote des femmes, et plus largement ceux de l'égalité des salaires et des droits des femmes. Cette pionnière de l'aviation qui aura ouvert la voie à beaucoup d'autres s'éteignit en 1975, à l'âge de 79 ans, avec à son actif un record féminin de loopings, toujours d'actualité, de 212 boucles complétées en 72 minutes, réalisé en 1924 à Orly.

La commission valide ce choix à l'unanimité.

QUARTIER 7 BORDEAUX BASTIDE

- **GROUPE SCOLAIRE SUZANNE MARTIN**

Demande de changement de nom du Groupe scolaire Thiers situé 6 rue Sevigné Chanteloup Lors de la dernière commission viographie en décembre 2024, 3 noms issus de la liste d'hommages (Suzanne Martin, Marguerite Yourcenar, Marie Pape Carpentier) ont été transmis aux deux conseils d'école par la maire de quartier Françoise Frémy pour l'organisation d'une concertation L'artiste bordelaise **Suzanne Martin** née rue des Vivants dans le quartier de la Bastide, en 1926 a été choisie par les équipes pédagogiques.

La commission viographie valide ce choix à l'unanimité.

- **PLACETTE MARIELLE FRANCO**

À la demande du groupe communiste, il est proposé de nommer la placette située au carrefour des rues Camelle et Montméjean **Marielle Franco**.

Le nom de Marielle Franco, sociologue, femme politique et militante féministe des droits humains LGBTQI+, brésilienne, a été intégré à la liste d'hommages lors de la commission de septembre 2023.

Il est proposé que la placette aménagée à l'angle des rues Camelle et Montméjean, dans le quartier de la Bastide, prenne son nom. La veuve de Marielle Franco, Monica Benício, est venue à Bordeaux en mai 2023. Elle a été reçue à l'Hôtel de Ville et a participé à un débat sur l'engagement des femmes LGBTQ en politique, dans le cadre d'un événement croisé entre le Mois des fiertés et les Semaines des Amériques latines et des Caraïbes. Elle devrait de nouveau venir cette année lors des SALC 2025, consacrées au Brésil.

La placette proposée est située à proximité de la place Stalingrad, où les passages arc-en-ciel, éléments de visibilité et de soutien des personnes LGBTQI+, ont été inaugurés le 26 avril 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de la visibilité lesbienne.

La commission viographie valide cette proposition à l'unanimité.

- **CRECHE EMMANUELLE AJON**

Sur proposition de la mairie de quartier de La Bastide, il est demandé de dénommer la crèche Benauge 3.

Le groupe socialiste propose de nommer cette crèche **Emmanuelle Ajon**, vice-présidente du département de la Gironde, adjointe au Maire de Bordeaux, spécialiste des questions relatives à l'enfance et la petite enfance, historiquement investie politiquement sur la rive droite bordelais.

La commission viographie valide cette proposition à l'unanimité.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter ces propositions.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 15 avril 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX